



La Communauté de Communes du Pays des Ecrins recherche

UN DIRECTEUR D'ACCUEIL DE LOISIRS (H/F)

Lieu d'activité principal : L'Argentière-la-Bessée

Sous la responsabilité du Directeur du Centre Socioculturel, vous aurez en charge, au sein de l'Espace jeunesse, la direction de l'accueil de loisirs 11-17 ans, l'encadrement de collégiens dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité et l'accueil du public. Vous articulerez votre travail avec l'éducateur de prévention spécialisé et l'animatrice 11-17 ans. Vous participerez à la dynamique du Centre Socioculturel, la coordination des actions développées par l'Espace Jeunesse, l'animation socioculturelle du territoire.

MISSIONS

Direction accueil de loisirs 11-17 ans :

- Programmation, organisation des activités de loisirs, culturelles, sportives et citoyennes
- Responsabilité hygiène et sécurité
- Gestion des inscriptions
- Rédaction de projets pédagogiques et bilans
- Gestion du budget accueil de loisirs 11-17ans
- Gestion des locaux et du matériel
- Liens institutionnels (CAF, SDJES, ...)
- Tutorat de stagiaire

Accompagnement à la scolarité :

- Intervention aux séances d'accompagnement à la scolarité
- Participation aux projets d'accompagnement à la scolarité
- Organisation des sorties culturelles

Fonction accueil :

- Gestion de l'accueil Espace jeunesse
- Suivi de la fréquentation et de la veille sociale sur l'Espace jeunesse

COMPETENCES DEMANDEES

Compétences nécessaires :

- Connaissances dans le fonctionnement des collectivités territoriales
- Connaissances dans le champ des centres sociaux, de l'animation socioculturelle, de loisirs et de la prévention
- Connaissance du public adolescent
- Connaissance des réseaux sociaux et des supports numériques
- Capacité d'organisation et de communication
- Capacité à travailler en équipe et en réseau
- Capacité à travailler avec les adolescents et leurs parents
- Maîtriser les pratiques pédagogiques d'animation socioculturelle, de loisirs et d'éducation populaire
- Maîtriser les outils numériques de gestion administrative, de communication et d'animation
- Savoir conduire un véhicule de 9 places (mini-bus)

Formation requise :

- BAFD, BPJEPS (option direction ACM), DUT carrières sociales, animateur territorial (Fonction Publique Territoriale), autres diplômes permettant la direction d'accueil de loisirs.
- Permis B.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Poste à temps plein, annualisé en fonction des périodes d'activités,
- Rémunération mensuel brut entre 1750€ et 2250€ sur la base du grade d'animateur territorial (catégorie B), selon expérience et diplôme,
- Régime indemnitaire,
- CNAS,
- Pour les contractuels : Contrat à Durée Déterminée d'un an renouvelable

Renseignements :

Flavien JAMET – Directeur de la Vie Locale et Associative
f.jamet@cc-paysdesecrins.com - 04.92.23.11.33

Fatiha BOUTCHACHA- Direction de l'Administration et des Finances- 04.92.23.11.17

Candidatures à adresser dès que possible à l'attention de :

Monsieur le Président de la Communauté de communes du Pays des Ecrins
Cyrille DRUJON D'ASTROS
Maison du canton
404 Avenue Charles De Gaulle
05120 L'ARGENTIERE -LA BESSEE